

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISATION – Outaouais (et hebdomadaires régionaux)

Élargissement et réaménagement de l'autoroute 50

Fermetures des bretelles liant la route 317 et l'autoroute 50 du 10 au 13 octobre

Gatineau, le 6 octobre 2023. — Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route qu'il procédera à des fermetures complètes des bretelles liant la route 317 et l'autoroute 50, à Lochaber. Celles-ci auront lieu de jour, de 9 h à 15 h, entre le 10 et 13 octobre 2023.

Ces fermetures sont nécessaires afin que le Ministère puisse procéder à des études géotechniques (forages) sur ce tronçon de l'autoroute. Ces interventions sont réalisées dans le cadre du projet d'élargissement et de réaménagement de l'autoroute 50 entre Gatineau et Mirabel. Les informations recueillies permettront de dresser un portrait de l'état du sol, et ainsi d'avancer la conception et la planification des interventions à prévoir dans le secteur.

Entraves et gestion de la circulation

- Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 50 en direction ouest vers la route 317, du 10 au 13 octobre de 9 h à 15 h
 - Détour via l'autoroute 50 en direction ouest, prendre la sortie n° 166 vers la route 315 en direction sud et poursuivre sur l'autoroute 50 en direction est jusqu'à la sortie n° 187 menant vers la route 317
- Fermeture de la bretelle menant de la route 317 vers l'autoroute 50 en direction ouest, les 10 et 11 octobre de 9 h à 15 h
 - Détour via la route 317 en direction sud, prendre la route 148 en direction ouest, poursuivre sur la route 315 en direction nord puis l'autoroute 50 en direction ouest

Les chemins de détour seront balisés par une signalisation temporaire et signifiés à l'aide de panneaux.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, avant de prendre la route, il est recommandé de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Liens connexes

[Inscription à la liste d'envoi du projet](#)

[Page Web du projet sur le site Web du Ministère](#)

[Carte des tronçons du projet](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

- 30 -

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724